



**2010 ECOSOC coordination segment Panel III**  
**“Operationalizing the United Nations system’s short- and long-term responses to the economic and financial crisis: Progress towards implementing the Social Protection Initiative and the Global Jobs Pact”**

*(Wednesday, 7 July 2010, 10:15-12:15,  
United Nations Headquarters, New York)*

Assane Diop  
Directeur exécutif, Secteur de la Protection sociale  
Bureau international du Travail, Genève

\*\*\*

Mes chers collègues,

Mesdames, messieurs,

La Déclaration de l’OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable adoptée en 2008 indique que les quatre objectifs stratégiques de notre Organisation – emploi, protection sociale, dialogue social et droits au travail – sont «indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement». Par conséquent, pour le BIT, le Pacte mondial pour l’emploi est indissociable de la protection sociale, et notamment du socle de protection sociale.

Commençons par ce qu'il est convenu d'appeler la crise de l'emploi. La crise a frappé durement tous les pays. Le BIT estime que le niveau mondial de l'emploi a baissé d'environ 1% en 2009, avec l'accroissement de la population active, notamment les jeunes arrivant sur le marché du travail. Le chômage a augmenté significativement, atteignant 210 millions en 2010. Mais les emplois de moindre qualité se sont multipliés ; l'économie informelle s'est encore gonflée; les revenus et les salaires, notamment dans les pays en développement, ont, en niveaux réels, stagné ou baissé.

Le coût social de cette crise est immense, notamment pour les populations les plus vulnérables, sans épargne, sans filet de sécurité.

Mais nous avons une crise avant cette crise : la pauvreté reste massive, 25% de la population mondiale vivant avec moins de 1,25 \$ US par jour, soit 1.4 milliard de personnes; la crise aura selon la Banque mondiale augmenté ce chiffre de 64 millions de personnes

en 2010. Deux personnes sur cinq dans l'emploi (41%) gagnent moins de deux dollars par jour.

C'est pourquoi nous partageons la conviction qu'il faut des solutions mondiales à la crise et dans ce cadre tous les pays doivent jouer leur partition. Il convient de souligner pour s'en convaincre que la croissance économique mondiale a été tirée en 2009 et 2010 par les économies des pays du Sud. Les pays à économies avancées peinent encore à relancer une croissance significative malgré les investissements lourds dans le système financier.

La contribution des pays du Sud dans la création d'emplois et la protection sociale sera également importante dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour l'emploi. La Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud, du fait de la taille de leurs populations et leur capacité à faire des investissements productifs, porteurs de croissance riche en emplois et socialement protectrice, contribueront fortement à stimuler l'emploi au niveau mondial.

Certains Etats membres de l'OIT ont exprimé leur intérêt dans l'élaboration d'un « pacte national pour l'emploi », non seulement comme réponse efficace à la crise et stratégie de reprise, mais aussi comme cadre pour un modèle de développement qui maximise l'impact positif sur la création d'emplois et d'entreprises durables.

Le BIT fournira à cet effet une description pays par pays de l'impact de la crise et un diagnostic détaillé des réponses politiques à l'aide du Pacte mondial pour l'emploi pour les pays qui s'engagent à la mise en œuvre du pacte. A cet égard nous aurons tout à l'heure les exemples pratiques de l'Argentine et de El Salvador.

Nous restons convaincus qu'il faut investir dans l'économie réelle pour une croissance forte en emploi de qualité, portée par un secteur financier plus modeste qu'auparavant, mais assaini et efficace. Pour appuyer le Pacte mondial pour l'emploi, le BIT a proposé aux leaders du G20, à leur demande à Pittsburgh en septembre 2009, une stratégie

de formation titrée « Une main-d'œuvre qualifiée pour une croissance forte, durable et équilibrée ». C'est dire que nous sommes prêts à contribuer à une réponse globale de sortie de crise qui inscrit l'emploi comme une de ses priorités.

Avant la crise, et plus encore, avec la crise mondiale, de nombreuses questions se posaient quant au lien entre la croissance économique et le progrès social. Nous savons qu'une croissance économique élevée est nécessaire, mais en soi elle n'est pas suffisante pour assurer une base de progrès social à l'ensemble de la population. Repenser ce lien est indispensable.

Au BIT nous pensons qu'il faut développer des politiques qui portent à la fois la croissance économique et la croissance sociale. L'emploi - le travail décent - est la meilleure façon de distribuer un revenu aussi largement que possible; la protection sociale est un instrument efficace de réduction de la pauvreté, de soutien de la demande interne, d'une moindre volatilité de l'activité économique.

C'est parce que le monde tel qu'il est aujourd'hui, avec toute la richesse qui existe cohabitant avec une exclusion sociale inacceptable, est devenu moralement insoutenable que les Nations Unies ont lancé l'initiative sur les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans ce cadre le pacte mondial pour l'emploi est un outil précieux.

Reconnaissant l'importance stratégique et la nécessité d'une protection sociale universelle, le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des Chefs de Secrétariat du Système des Nations Unies a adopté en avril 2009 « l'Initiative mondiale d'un Socle universel de protection sociale » comme l'une de ses neuf grandes priorités pour lutter contre les conséquences de la crise mondiale actuelle. Cette initiative mondiale est fondée sur une approche holistique novatrice agissant de façon coordonnée sur l'offre et la demande.

Il s'agit de garantir :

1. la disponibilité, la continuité et l'accès géographique et financier aux services sociaux essentiels, tels que l'éducation et la formation professionnelle, la santé, la sécurité alimentaire, l'eau potable et l'assainissement, le logement, les services de l'emploi ;

2. un ensemble de transferts sociaux essentiels, en espèces ou en nature, en faveur des personnes pauvres et vulnérables pour leur assurer un revenu minimum, des moyens de subsistance décents et les moyens de financer l'accès aux services essentiels. Le socle inclut des transferts sociaux en faveur des enfants, des personnes actives ne disposant pas de revenus minimums et des personnes âgées ou handicapées.

Les études du BIT portant sur les coûts relatifs aux pays à faible revenu en Afrique et en Asie estiment qu'en 2010 le coût d'un ensemble de transferts sociaux de base permettant l'accès aux services essentiels ou leur achat est de l'ordre de 2,3 à 5,7% du PIB.

Certains éléments pris séparément sont encore plus abordables. Le coût d'une modeste pension universelle de base, par exemple, est estimé entre 1 et 1,5% du PIB au Burkina Faso, en Ethiopie, au Kenya, au Népal, au Sénégal et en République-Unie de Tanzanie. Un programme de protection sociale de base semble abordable, mais dans la plupart des cas il doit être progressivement mis en œuvre.

Entre 2002 et 2007 en Afrique, les recettes intérieures ont augmenté de 4 points de pourcentage. Les études du BIT montrent aussi qu'un investissement d'environ 4% du PIB en prestations de vieillesse, d'invalidité et familiales pourrait réduire d'environ 40% les taux de pauvreté dans des pays comme la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal.

Dans un nombre croissant de pays en développement, certaines composantes du socle de protection sociale sont déjà en place à un prix abordable. Je citerais, par exemple, au Brésil le programme *Bolsa*



*Família*, au Mexique le programme *Oportunidades*, et en Afrique du Sud, en Namibie et au Népal, les régimes de retraites de base financés par l'impôt.

Le G20 a invité les banques multilatérales de développement à soutenir l'extension des systèmes de protection sociale dans le monde et le BIT à assister techniquement les pays dans la conception et la mise en place de tels systèmes.

Dans le cadre stratégique, le BIT et l'OMS ont rédigé un manuel comprenant des lignes directrices pour les opérations conjointes nationales dans la mise en œuvre du socle de protection sociale.

Quinze agences des Nations Unies avec les institutions financières internationales, certains bailleurs de fonds et les principales ONG y ont coopéré.

Qu'est-ce qui sera fait dans un proche avenir?

- Extension de la base de connaissances.
- Intensification de la coopération Sud-Sud.
- Définition d'activités de plaidoyer.

Depuis 2006, le BIT promeut le modèle d'un développement dans l'équité dont le soutien n'a cessé d'augmenter dans le monde entier parce que nous partageons tous la conviction que l'accès à la santé (pour un esprit sain dans un corps sain), l'accès à l'éducation (car les échecs scolaires d'aujourd'hui portent en eux les échecs économiques de demain), l'accès aux revenus (parce que la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous) sont le fondement de la justice sociale, de l'équité et du développement durable.